

Morsure de tique

Document du 20 juin 2017 (site CAF Amélie)<https://www.ameli.fr/cotes-d-armor/assure/sante/urgence/morsures-griffures-piqures/morsure-tique>

Lors d'une promenade en forêt, des tiques peuvent s'accrocher à votre peau et, dans certains cas, vous transmettre la maladie de Lyme. Mieux vaut les retirer au plus vite pour éviter les risques d'infection. En cas d'inflammation dans les jours suivant l'extraction, consultez un médecin.

QU'EST-CE QU'UNE MORSURE DE TIQUE ?

Les **tiques** sont des acariens parasites vivant dans les zones boisées et humides (tapis de feuilles mortes, broussailles...), mais aussi présents dans les prairies (herbes hautes), les parcs... et se nourrissant du sang de leurs hôtes.

Grâce à leur appareil buccal (le rostre), les tiques s'accrochent à la peau des animaux (c'est pourquoi on parle de morsure plutôt que de piqûre). Il s'agit le plus souvent d'animaux sauvages (gibier, oiseaux, rongeurs...) et plus rarement d'animaux d'élevage (vaches, chevaux...) Une fois fixées à la peau, les tiques se gorgent de leur sang. Si l'animal est infecté par la bactérie *Borrelia*, la tique devient alors porteuse du germe.

Si la tique contaminée mord un être humain, elle peut lui transmettre la bactérie responsable de la maladie de Lyme.

Les **tiques** peuvent mordre à chaque stade de leur développement : larve, nymphe et adulte. Chez les tiques adultes, seules les femelles mordent.

ZOOM SUR LA MALADIE DE LYME

La **maladie de Lyme** ou **borréliose de Lyme** ne peut survenir qu'après une piqûre de **tique infectée** (larve, nymphe et femelle adulte). On ne peut donc pas avoir la maladie par contact avec un animal à poils ou à plumes infecté, ni par contact avec une personne malade.

Les personnes exposées sont les professionnels travaillant en forêt, les campeurs, les chasseurs, les ramasseurs de champignons, les randonneurs...

En France, sur la période 2009- 2015, le nombre de cas moyen annuel de borréliose de Lyme estimé est de l'ordre de 29 000 soit 46 cas annuels pour 100 000 habitants. Ce chiffre varie peu d'une année à l'autre.

Il existe une grande disparité régionale du nombre de cas annuels avec plus de 100 cas pour 100 000 habitants dans l'Est et le Centre de la France et moins de 50 cas pour 100 000 habitants à l'ouest et au sud méditerranéen.

© Blausen Medical

La **maladie de Lyme** se manifeste dans les 3 à 30 jours après la morsure. Une plaque rouge, inflammatoire, appelée **érythème migrant**, apparaît alors autour du point de piqûre, avant de s'étendre progressivement. Celle-ci peut s'accompagner de fièvre, puis disparaître spontanément en quelques semaines.

En l'absence de traitement, la maladie peut causer, quelques semaines, mois ou années plus tard, des troubles articulaires, cutanés, cardiaques ou neurologiques. Ceux-ci peuvent se manifester seuls ou de manière associée. À ce stade, le diagnostic est souvent difficile car il n'y a plus de trace de piqûre.

La **maladie de Lyme** est traitée par des antibiotiques.

Plan national de lutte contre la maladie de Lyme : consulter le [site du Ministère des Affaires sociales et de la Santé](#)

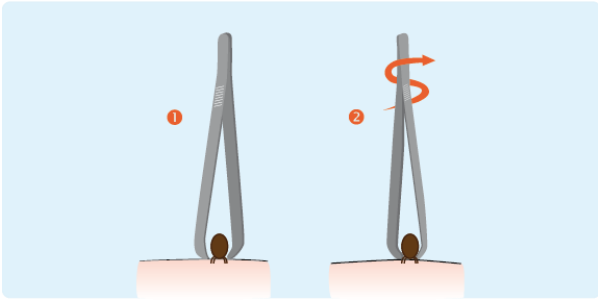
QUE FAIRE EN CAS DE MORSURE DE TIQUE ?

Il est important d'extraire les tiques le plus vite possible. En effet, si la tique est porteuse de la bactérie *Borrelia*, le risque de transmission de cette bactérie augmente avec la durée d'attachement de la tique à la peau.

Voici quelques conseils importants :

- Après une promenade en forêt, en zone broussailleuse ou en zone humide, pensez à inspecter minutieusement tout votre corps pour trouver les tiques éventuelles car les morsures de tiques ne doivent pas passer inaperçues. Regardez bien tout le corps et notamment les aisselles, les plis du genou, les organes génitaux, le cuir chevelu, où sont habituellement localisées les piqûres.
- Examinez minutieusement vos enfants.
- Si vous constatez la présence de tiques, n'appliquez aucun produit (ni d'éther ni autre produit). Cela pourrait faire régurgiter les tiques. La bactérie *Borrelia*, présente dans la salive des tiques et responsable de la **maladie de Lyme** serait alors libérée.
- Retirez toutes les tiques le plus rapidement possible, en utilisant un **tire-tique** (vendu en pharmacie) ou à défaut, une fine pince à épiler. Agrippez délicatement les insectes au plus près de la peau et tirez-les doucement mais fermement. Pour ne pas casser l'appareil buccal (le rostre), faites un mouvement circulaire.
- Si vous n'avez pas réussi à retirer tout le rostre du premier coup, ne recommencez pas et ne cherchez pas à compléter l'extraction. Une petite grosseur pourra persister pendant plusieurs semaines mais elle finira par disparaître.
- Une fois les tiques retirées, désinfectez soigneusement la peau avec par exemple de l'alcool modifié ou un antiseptique à base de chlorhexidine, d'hexamidine ou de povidone iodée.
- Surveillez chaque zone mordue par une tique pendant 30 jours : une petite plaque rouge peut apparaître immédiatement ou dans les 24 premières heures après la morsure. Il s'agit d'une réaction normale à la salive de la tique et cela ne veut pas dire qu'il y a eu contamination par la bactérie. En revanche, si vous voyez apparaître une plaque rouge inflammatoire qui s'étend, entre 3 à 30 jours après la morsure, vous devez consulter un médecin car c'est un érythème migrant, symptôme de la **maladie de Lyme**. Un traitement antibiotique est alors nécessaire.

Comment enlever une tique ?



QUAND CONSULTER EN CAS DE MORSURE DE TIQUE ?

Consultez un médecin si :

- vous êtes enceinte et vous avez été mordue par une tique (chez la femme enceinte, toute morsure de tique fait l'objet d'un traitement antibiotique préventif) ;
- votre enfant de moins de 8 ans a été mordu ;
- une plaque rouge, qui ne gratte pas (non prurigineuse), se développe autour d'une piqûre ancienne (de plus de 3 jours mais parfois datant de plusieurs semaines) et s'étend : c'est un érythème migrant ;
- la tique est restée implantée plus de 36 heures ;
- vous avez eu des piqûres multiples ;
- vous ne savez pas depuis quand la tique était présente mais au moment de l'extraction, elle était gorgée de sang ;
- vous êtes immunodéprimé (traitement immunosuppresseur , [VIH...](#)).

Après examen, votre médecin traitant vous prescrira, si nécessaire, un [traitement par antibiotique](#).

COMMENT PRÉVENIR LES MORSURES DE TIQUES ?

Lors de vos promenades en forêt ou en zone rurale :

- portez des vêtements longs, qui couvrent les bras et les jambes, serrent les poignets et les chevilles, de couleur claire de préférence, de façon à repérer plus facilement la présence de tiques ;
- mettez des chaussures fermées ;
- éventuellement, appliquez un répulsif sur les parties découvertes (seul le DEET semble actif). Mais attention, les répulsifs sont contre-indiqués chez la femme enceinte et le petit enfant. Il existe aussi des répulsifs vestimentaires qui ont les mêmes contre-indications.

Ces mesures de prévention ne vous dispensent pas de l'examen minutieux de votre corps au retour de promenade.